

DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 9 janvier 2013

Compte rendu

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jacques CHAVONNET – Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Joëlle DUCROCQ – RATP, Communication

Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

Excusés :

Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

Jean REDEUIL – Bagagerie Mains libres

Laurianne DUPLAIN – RATP, Communication

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

1) Démarrage des travaux RATP sur la place Margueritte de Navarre

Mme Geburtig informe que les emprises de chantier de la RATP seront installées progressivement sur la place Margueritte de Navarre à partir du 15 février.

Mme Ducrocq indique que la communication sur ces travaux s'appuiera sur des supports spécifiques produits et diffusés par la RATP, en coordination avec la Ville et la SemPariSeine. La diffusion aux riverains se fera sous format papier et par mail. Un site internet spécifique sera également dédié au chantier du futur Pôle Transport.

En réponse aux demandes de précisions de M. Chavonnet concernant l'entretien et le nettoyage de la palissade, Mme Geburtig indique que ceux-ci seront confiés à l'entreprise de Génie Civil, dont la présence quasi continue sur la place devrait garantir des délais d'intervention courts.

La RATP ne prévoit pas à ce stade de gardiennage de sa zone par maître-chien.

2) Réunion publique du 29 janvier

M. Hucher indique que l'ordre du jour portera sur les nouveaux travaux de la RATP et sur l'avancement du chantier de la SemPariSeine. L'invitation sera diffusée le lundi 14.

Des échanges seront naturellement possibles sur tous les points soulevés par les participants, notamment, comme le souhaite Mme Bourguinat, sur la chute de deux parpaings devant l'UGC en décembre et les désordres constatés dans la piscine et allégués dans le gymnase.

3) Réparation du plafond de la piscine

Le diagnostic du plafond et des poutres est en cours. L'ensemble a fait l'objet d'une inspection visuelle détaillée ; des prélèvements d'échantillons ont été faits et doivent être analysés en laboratoire pour déterminer précisément les causes des désordres et définir les techniques de réparation appropriées.

A ce stade il n'est pas possible d'évaluer avec précision la durée des travaux et donc la date probable de réouverture. Une première estimation sera faite après analyse des prélèvements, dont les résultats sont attendus fin janvier.

4) Dérogation à la charte chantier pour la pose des éléments de charpente métallique de la Canopée

M. Hucher a informé les membres du comité de l'allongement de la plage horaire des travaux de pose de la charpente jusqu'à 22h au lieu de 20h, à partir du 7 janvier et pendant tout le premier semestre 2013.

Cette disposition est la conséquence du retard pris sur les travaux de démolition des verrières suite à la découverte d'amiante, retard qui se répercute sur l'enchaînement des travaux en surface et oblige à adapter les conditions d'approvisionnement par une utilisation des grues plus intense.

M. Hucher précise que la pose des éléments de charpente métallique jusqu'à 22h se fera dans les mêmes conditions que celles en vigueur pour la pose des éléments de plus de 9,5 tonnes entre 1h15 et 5h ; l'expérience a montré que les nuisances phoniques de cette pose étaient très faibles et il en sera de même jusqu'à 22h. A contrario, l'entreprise s'est engagée à mettre définitivement un terme aux mauvaises habitudes prises en décembre par certaines équipes travaillant sur la démolition des verrières et la pose de la façade provisoire du patio.

Cette dérogation ne vaut pas pour tous les autres travaux extérieurs au forum, qui devront continuer à respecter strictement la charte, et donc l'arrêt des travaux à 20h.

Mme Bourguinat souhaite avoir l'assurance qu'il n'y aura pas de dérive sur les autres travaux et demande quels sont les dispositifs de contrôle en place. M. Hucher répond que les entreprises restent engagées contractuellement sur les conditions de réalisation des travaux et s'exposent à des pénalités en cas de non respect de ces engagements. Par ailleurs, une équipe de deux pilotes de nuit est présente sur le chantier, l'un jusqu'à 1h du matin, l'autre à partir de 5h.

5) Cellules photovoltaïques sur le toit de la Canopée

A la demande de Mme Bourguinat, M. Hucher confirme que 5000 m² de panneaux photovoltaïques sont prévus sur la partie sommitale de la couverture de la Canopée

Ces panneaux, qui ont la même forme et le même système d'accroche que les panneaux de verre sur lesquels ils seront posés, ne seront visibles que des bâtiments alentours surplombant la Canopée. Il n'y avait pas matière à tester ces panneaux sur le prototype.

6) Visite du prototype et présentation d'échantillons de la Canopée

Les journées portes ouvertes retenues pour la visite du prototype sont le 26 et le 27 janvier de 10h à 17h, entrée devant la porte Pont-Neuf. Un café sera offert à la guérite Un Monde Gourmand (association d'insertion) située à proximité, sur présentation d'un support remis préalablement aux visiteurs.

Un boitage est prévu pour donner aux riverains toutes les informations relatives à cet événement.

La date de démontage du prototype n'est pas encore arrêtée, une réflexion étant en cours sur la gestion des espaces de stockage affectés aux entreprises dans la cité de chantier.

Une fois le prototype démonté, la Sem a l'intention de conserver la plupart des échantillons dont une partie sera présentée au local d'information.

Mme Bourguinat rappelle sa demande et l'engagement pris par la Sem d'une communication des photos du premier prototype.

7) Déplacement de l'Ecoute

La main et la tête de l'œuvre seront déplacées respectivement les nuits du 11 au 12 février et du 12 au 13 février. Le léger retard de cette opération est dû à la difficulté de retrouver les plans de scellement de la main.

8) Toilettes publiques provisoires

Les toilettes provisoires près de la porte Saint-Eustache sont opérationnelles depuis le 18 décembre.

Concernant la demande de toilettes côté rue Berger rappelée par Mme Bourguinat, M. Hucher indique que la SemPariSeine n'agira pas sans l'accord de la mairie du 1^{er} arrondissement.

9) Coût du projet et évolution des indices des prix du Bâtiment

M. Hucher confirme les propos qu'il a tenus dans la presse faisant état d'un coût du projet avoisinant le milliard d'euros. Ce montant est la simple conversion du coût d'objectif de 802 M€ HT en montant TTC, soit 959 M€ TTC.

Entre janvier 2009, date de valeur de ce montant, et août 2012, date des derniers indices connus à ce jour, l'indice BT01, représentant l'évolution globale des prix du Bâtiment, a augmenté de 9,3%, dont 2,5% depuis juin 2011, date de notification des marchés de la Canopée.

Sur cette même période, l'indice BT07, représentant l'évolution des coûts de l'acier, a augmenté de 5,9%, dont une baisse de 1,6% depuis juin 2011.

10) Billard côté porte du Jour

M. Hucher confirme que les travaux de réaménagement de la porte du Jour, prévus à partir de 2015, ne prévoient pas de modification du Billard. Il précise que le projet initialement conçu par les architectes dans cette zone impactait notamment le PC de sécurité contigu. En raison des grandes difficultés techniques et d'exploitation qu'aurait posées le déplacement de ce PC, la Sem imposera une adaptation du projet évitant ce déplacement, épargnant de fait le Billard.

11) Archives du projet

Mme Bourguinat remarque que certaines missions de reconnaissance et certains incidents du chantier sont visiblement la conséquence de lacunes dans le fonds d'archives du forum. Elle souhaite connaître les dispositions prises par la Sem pour constituer un fonds fiable d'archives techniques des travaux en cours, en vue de travaux futurs menés dans le cadre de l'exploitation du forum après l'opération de réaménagement.

M. Hucher précise que la très grande majorité des archives techniques du Forum avait été conservée mais qu'une partie d'entre elles n'a été retrouvée qu'en 2009 et 2010. La Sem a réalisé un important travail de classement et de référencement pour rendre ce fonds facilement exploitable par les équipes du chantier.

M. Hucher informe que tous les échanges de documents (plans, notes de calcul, etc.) entre les différents acteurs du chantier se font sous forme informatique via une plateforme dématérialisée spécialement dédiée au chantier. Tous les documents enregistrés sur cette plateforme sont archivés. Un archivage classique des documents papier est également réalisé tout au long de l'opération.

12) Concertation et projet de voiries de surface

Mme Bourguinat s'inquiète du fait que la Ville souhaite supprimer les bornes escamotables aux entrées et sorties du quartier Montorgueil ainsi que les barrières levantes au motif d'un manque de fiabilité et de coûts de gestion importants, posant le risque d'un stationnement sauvage généralisé dans le quartier aux dépens des piétons. Elle estime qu'un sujet aussi important pour la qualité de vie dans le quartier doit faire l'objet d'une concertation avec les riverains.

M. Chavonnet partage cet avis et rapporte la réponse faite à son courrier par l'adjoint de M. Brossat, président de la SemPariSeine, confirmant que la phase de concertation est achevée. Cependant, le courrier précise qu'une concertation est possible dans le cadre du Conseil de quartier sur les aménagements de voiries de surface.

M. Chavonnet donne lecture de ce courrier : « Après m'être entretenu avec les équipes de la SEM, je suis, aujourd'hui, en mesure de répondre aux questions que vous aviez soulevées lors de notre entretien. Sur l'aménagement du jardin, la phase de concertation est achevée : les marchés des travaux sont déjà passés, incluant notamment la fourniture du mobilier urbain. La phase de concertation sur le projet des Halles, d'une façon générale, est elle aussi terminée ; le Conseil de Paris de décembre l'a encore acté en rejetant le vœu déposé par M. Legaret sur ce sujet ; nous sommes aujourd'hui dans la phase de réalisation du projet à proprement parler. Toutefois, la SEM est légitime dans son mandat à concerter sur le chantier, ce qu'elle fait largement. Concernant, l'aménagement plus général du quartier, qui était une de vos préoccupations, tout à fait légitime, du reste, la concertation avec les habitants est toujours possible et surtout souhaitée et souhaitable. Le Conseil de quartier constitue l'espace de dialogue et de décision le plus adapté. »

Mme Bourguinat accueille positivement cette proposition de concertation.

Concernant la fermeture du plateau piéton aux véhicules non autorisés, M. Hucher rappelle que, dans le quartier Montorgueil, une expérimentation est en cours, dont les résultats déboucheront sur un programme élaboré par la Ville que la Sem mettra en œuvre dans le projet.

M. Hucher informe que le calendrier des travaux des voiries de surface prévoit, courant 2014, le traitement des rues Berger, Lescot et Rambuteau à la hauteur de la Canopée, le reste des rues concernées par le projet étant traité en 2015 et 2016.

Mme Bourguinat rappelle également la nécessité d'une concertation sur la future bibliothèque de la Canopée, au vu de l'importante baisse de moyens qui touche les bibliothèques parisiennes actuellement.

13) Evacuation d'eau rue Lescot

M. Chavonnet a constaté sur place que les entreprises du chantier déversent d'importantes quantités d'eau qui ruissellent vers la rue Lescot et s'évacuent difficilement ; il demande à la Sem d'étudier les moyens d'y remédier. M. Hucher rappelle qu'une solution vraiment efficace à ce problème temporaire impliquerait des travaux coûteux et impactants pour la circulation des piétons.

14) Kiosque à journaux près de l'église Saint-Eustache

M. Chavonnet demande pourquoi le kiosque installé depuis octobre sur la place de la pointe Saint-Eustache est toujours fermé. M. Hucher répond que des difficultés de raccordement électrique sont à l'origine de ce contretemps et seront traitées courant janvier. L'ouverture du kiosque est prévue pour février.

15) Points divers

En réponse à Mme Bourguinat et M. Chavonnet, Mme Ducrocq pense que les nuisances sonores importantes constatées dans la nuit du 20 au 21 décembre au niveau du 29 rue de la Ferronnerie proviennent de travaux ponctuels réalisés par la RATP en sous-sol dans le cadre du renouvellement des trottoirs roulants.

Allée desservant l'ascenseur St-Eustache depuis la traversée nord-sud : Mme Bourguinat rapporte le message d'un riverain signalant que le quadrillage du caillebotis métallique mis en place au sol présente des espacements trop importants et, selon ce riverain, probablement non réglementaires du point de vue de l'accessibilité des handicapés. La Sem se renseignera sur ce point.

Le bilan annuel de la charte chantier sera abordé au comité de février.

-

Le prochain comité aura lieu le 13 février 2013 à 17h au local d'information du public